



## **TUTORAT au Diplôme d'Instructeur Fédéral**

### Qu'est-ce qu'un tuteur de formation ?

Le **tutorat** est une relation formative entre un enseignant, **le tuteur**, et un apprenant, le candidat au diplôme d'instructeur fédéral. C'est une forme d'enseignement impliquant le professeur et l'élève dans une formation individualisée et flexible.

### Qui est le tuteur du stagiaire ?

Traditionnellement, le professeur référent est le tuteur du stagiaire et la structure d'accueil sera le club d'origine.

Cependant, le stagiaire est libre de son choix. **La seule obligation** est que le tuteur soit titulaire du DIF ou d'un diplôme équivalent ou supérieur (CQP, BEES, BPJEPS, DEJEPS) en sport de combat. Le structure d'accueil doit être affiliée à la CFJJB.

### Quel est le rôle du tuteur dans le stage pratique de formation ?

Le rôle du tuteur est d'accompagner le stagiaire à sa future activité d'enseignant.

Il conseille le stagiaire dans les domaines techniques et pédagogiques.

Il contrôle l'élaboration des séances et du plan pédagogique, confiés au stagiaire.

Il aide le stagiaire dans sa relation et son comportement face aux élèves.

Il veille au respect strict des règles de sécurité inhérentes à la pratique de l'activité.

Son rôle est de favoriser la formation du stagiaire et de le mettre dans les meilleures conditions pour réussir.

Il s'inscrit dans une démarche bienveillante et positive.

### Concrètement que devra faire le tuteur ?

Une fois le tuteur trouvé, le candidat au DIF aura le rôle de stagiaire au sein du club du tuteur. Il devra effectuer 08h00 de formation (cours, stage, action pédagogique divers, initiation, etc..) sous la supervision du tuteur.

Une fois les 08h00 effectuées, le tuteur remplira le **document de formation Tuteur** ci-joint qu'il remettra au candidat au DIF. Ce document sera à envoyer par mail ou courrier avant l'examen du spécifique.

Ce document présentera la structure d'accueil, le tuteur ainsi que la période durant laquelle le stagiaire était présent.

# CONFEDERATION FRANCAISE DE JIU-JITSU BRÉSILIEN



## Concrètement que devra faire le stagiaire ?

Le stagiaire devra remplir le **document de formation Stagiaire** ci-joint. Ce document sera à envoyer par mail ou courrier avant l'examen du spécifique.

Ce document rendra compte des actions pédagogiques qu'il a mené au sein de sa structure d'accueil. Il devra présenter une séance pédagogique qu'il aura animé sur la surveillance du tuteur durant dans la structure d'accueil.